

Initiatives et perspectives. L'état des lieux des églises au Québec et en Montérégie

Denis Boucher

Volume 22, Number 1, 2016

Le Richelieu : un survol historique

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/81924ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Histoire Québec
La Fédération Histoire Québec

ISSN

1201-4710 (print)
1923-2101 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Boucher, D. (2016). Initiatives et perspectives. L'état des lieux des églises au Québec et en Montérégie. *Histoire Québec*, 22(1), 30–32.

Initiatives et perspectives

L'état des lieux des églises au Québec et en Montérégie

par Denis Boucher

« ...rappelons-nous, l'état des lieux est un état d'âme. »

Serge Bouchard¹

Denis Boucher œuvre en patrimoine culturel depuis plus de 20 ans à titre d'expert, enseignant, communicateur et gestionnaire. Historien de formation, il a mené des recherches sur la reconnaissance du patrimoine local par les citoyens. Il a occupé différentes fonctions de gestion du patrimoine en milieu municipal, dont à la Ville de Québec et à la Ville de Rivière-du-Loup, où il a élaboré et mis en œuvre la première politique municipale du patrimoine. Cette initiative a été l'occasion de faire partager son approche de gestion intégrée du patrimoine par de nombreux articles, conférences, formations et mandats dans les milieux municipal, culturel et gouvernemental. Il a enseigné la gestion du patrimoine à l'Université du Québec à Rimouski et enseigne maintenant à l'École de design de l'UQAM ainsi qu'à l'École d'architecture de l'Université de Montréal. Il a été nommé à la Commission des biens culturels du Québec en 2007 puis a siégé au Conseil du patrimoine culturel du Québec jusqu'en mars dernier. Il occupe actuellement le poste de chargé de projets au Conseil du patrimoine religieux du Québec.

Derrière le discours tragique de la situation des églises au Québec se dessinent des tendances éclairantes et des initiatives étonnantes. En posant un regard plus juste sur les églises en mutation, certains constats émergent pour laisser entrevoir un nouveau contexte, après une décennie d'expériences enrichissantes. Si des partenariats locaux, des projets citoyens et des actions concertées se multiplient, ces démarches doivent maintenant compter sur un accompagnement spécifique et un discours renouvelé.

Portrait des églises en mutation

Depuis une dizaine d'années, l'image qui se dégage de l'actualité entourant



Plusieurs idées sont envisagées pour l'église Notre-Dame à Granby qui accueille déjà plusieurs événements culturels. Le bâtiment est la propriété de la Ville de Granby depuis 2012. (Crédit photo : Ville de Granby)

les églises est sombre, parfois catastrophique, souvent anecdotique. Les églises seraient mal entretenues, souvent abandonnées et de plus en plus démolies. Devant ces impressions, il convient d'apporter un éclairage plus précis. C'est pourquoi le Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ) mène une enquête depuis cinq ans sur les églises dites en mutation, soit celles qui ferment, sont vendues et transformées. Cette enquête concerne les 2 751 lieux de culte inventoriés en 2003 au Québec.

Par sa recherche, le CPRQ souhaite porter un regard plus nuancé à partir d'une analyse rigoureuse d'un phénomène mesurable. L'objectif est aussi de dégager des tendances afin d'entrevoir l'évolution du phénomène et, d'autre part, d'étudier en détail des cas précis et représentatifs de la situation dans son ensemble pour documenter des expériences, comprendre les façons de faire et diffuser les démarches fructueuses réalisées un peu partout au Québec. À partir de cette initiative se dessine une ligne éditoriale claire pour le CPRQ : élaborer un discours constructif fondé sur les initiatives et les réussites afin d'encourager la prise en charge des églises par les communautés locales.

Les résultats de l'enquête révèlent à ce jour que 455 églises sont en mutation depuis 2003 au Québec. On

peut donc affirmer qu'une église sur six a été vendue, fermée ou transformée. En 12 ans, 350 d'entre elles ont été vendues. De ce nombre, 220 ont trouvé une nouvelle fonction. L'analyse plus fine des résultats permet de brosser un tableau nuancé qui fait ressortir des situations intéressantes. Le nombre de mutations par année fluctue beaucoup. Si en 2012 on peut compter 45 cas et en 2013 51, 2014 se démarque avec pas moins de 72 cas. Cette accélération mesurée alors ne s'est toutefois pas poursuivie en 2015, où on compte moins d'une vingtaine de nouveaux cas.

Par ailleurs, une centaine d'églises sont passées aux mains de municipalités depuis 2003. La grande majorité d'entre elles sont de très petites municipalités de moins de 5 000 habitants. La progression assez constante des acquisitions municipales entre 2010 et 2014 est une bonne nouvelle, surtout que la plupart des conversions municipales sont des réussites et génèrent des fonctions stables. Reste que, après une année record en 2014, le nombre d'acquisitions municipales est au point mort. Cette soudaine hésitation du secteur municipal est partagée par le secteur privé et les organismes à but non lucratif, presque aussi hésitants à se porter acquéreurs d'églises au cours des 18 derniers mois. Autre phénomène notable : la prolongation des périodes de mutation. En effet, entre

le moment où on annonce la fermeture d'une église et l'inauguration du projet de conversion, il faut compter de plus en plus de temps. Les étapes d'élaboration d'un projet sont laborieuses et en l'absence de démarches bien balisées, nombre de projets se réalisent au gré d'essais et d'erreurs.

Des constats importants

Quatre constats se dégagent de l'enquête. D'abord, il faut admettre que le phénomène a évolué plus lentement que ce que l'on pourrait croire. Nous n'avons pas vécu le tsunami que certains évoquaient et nous avons sous-estimé la résilience des communautés locales qui ont soutenu l'usage du culte jusqu'à maintenant. Les 425 M\$ investis par le gouvernement du Québec par l'intermédiaire du CPRQ ont aussi eu un impact direct sur le nombre de fermetures d'églises. Le parc immobilier admissible regroupant près de 600 édifices a fait l'objet de plus de 2 800 chantiers depuis 20 ans. Ceci nous indique que le phénomène de prise en charge des églises en est encore à ses débuts et que l'essentiel des fermetures est à venir. La dernière décennie aura donc permis de réaliser des expériences et de définir des pistes de solution. Rappelons que ce sont plus de 250 églises qui ont été transformées au Québec depuis quinze ans. Nous avons beaucoup appris. Voilà une réelle expertise à partager et un état des lieux dont on peut tirer de précieux enseignements.

De plus, dans le contexte de ralentissement des mutations, l'enquête laisse entrevoir les effets démobilisants de l'attentisme ambiant. Les propriétaires religieux hésitent à annoncer la fermeture d'une église pour laquelle il n'y a pas d'acquéreur potentiel, ce qui contribue à la diminution des acquisitions d'églises et donc au manque de planification de projets de conversion. L'absence de démarche concertée à plus grande échelle et de mécanisme d'information sur les églises excédentaires contribue à maintenir une situation désorganisée où les initiatives sont trop souvent isolées et fragiles.



Le développement d'activités commerciales dans certains espaces peu occupés des églises est chose courante, comme dans le cas de l'église Saint-Jean-Baptiste à Montréal. (Crédits photo : Denis Boucher, 2016)



Église Saint-Gérard-Majella à Saint-Jean-sur-Richelieu qui sera démolie sous peu. (Crédits photo : Conseil du patrimoine religieux du Québec, 2003)

D'autre part, l'absence de leadership entraîne une dispersion des ressources et une multiplication des acteurs impliqués. On peut se réjouir de voir le débat sur la fermeture d'une église s'élargir, permettant d'ouvrir un dialogue plus large sur la réutilisation du bâtiment et d'impliquer davantage d'intervenants. Cependant, le nombre de voix qui se font entendre autour de positions souvent polarisées et la multitude d'arguments exprimés rendent souvent l'amorce d'un projet de transformation assez difficile. Politiquement, si les élus municipaux ne sont pas impliqués dès le départ dans une démarche et qu'ils n'ont pas su bien saisir les enjeux, ils se retrouvent fréquemment dans une attitude réactive voire réfractaire à un engagement.

Finalement, le phénomène des églises en mutation tient davantage à la mobilisation de simples citoyens et à des combats pour la sauvegarde du patrimoine plutôt qu'à l'existence de quelconques plans d'intervention

immobilière sur un ensemble d'édifices dont les bouleversements sont pourtant annoncés depuis plusieurs années. Il est surprenant que les conditions nécessaires pour mener un projet de conversion à terme soient toujours aussi difficiles à réunir. Il semble qu'après une première période de mutations, laquelle a touché des bâtiments plus modestes et de moindre intérêt patrimonial, nous soyons sur le point d'amorcer une seconde période qui touche des bâtiments de plus grande valeur et qui exigera, pour que des projets de conversion se réalisent, de nouveaux leviers.

Un nouveau chapitre

Ces constats permettent d'entrevoir certaines pistes dans les prochaines années. La première concerne le discours ambiant qui doit être plus constructif et motivant. Si le phénomène des églises en mutation va bien au-delà des considérations patrimoniales pour prendre place au cœur des enjeux de développement

sociocommunautaire, économique et culturel des régions du Québec, il est temps de passer d'un discours de conservation à un discours d'opportunité. Le langage de la sauvegarde doit devenir le langage, plus rassembleur, du développement local et régional. La deuxième piste à envisager est celle de la construction d'un réseau d'entraide, d'information et d'échanges entre les acteurs et les porteurs de projets de conversion. Il faut ainsi faciliter les initiatives par l'accès à des connaissances pratiques, touchant les questions techniques, mais aussi financières et juridiques. La troisième piste est liée à la mise sur pied de mécanismes d'accompagnement et de soutien au démarrage de projets dans les églises. Après avoir traversé une période de replis, de prudence et de retenue, les autorités concernées doivent miser sur l'effet levier des mesures d'accompagnement. Ainsi pourrait débiter un nouveau chapitre de la prise en charge des églises du Québec.



L'avenir de l'église Saint-Gérard-Majella à Saint-Jean-sur-Richelieu semble sans appel. Le peu d'intérêt suscité par ce bâtiment, pourtant reconnu comme une œuvre architecturale exceptionnelle, aura conduit à sa démolition, imminente.
(Crédits photo : Conseil du patrimoine religieux du Québec, 2003)

APERÇU DE LA SITUATION DES ÉGLISES EN MUTATION EN MONTÉRÉGIE

405 lieux de culte au total

81 églises en mutation

28 églises acquises par
des municipalités

31 églises acquises
par des entités privées

20 églises démolies

16 églises fermées

Notes

- 1 Extrait de citation de Serge Bouchard tirée de l'émission *C'est fou* du 30 mai 2015 sur les ondes de ICI Radio-Canada Première. En ligne : http://ici.radio-canada.ca/emissions/c_est_fou/2014-2015/chronique.asp?idChronique=373710.